

## 0/1 - Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : Nous avons le quorum, la séance est donc ouverte. La secrétaire de séance sera Françoise FELLMANN. Il n'y a pas de problèmes par rapport au compte rendu de la dernière séance.

Avant d'entamer les dossiers inscrits à l'ordre du jour de ce dernier conseil du mandat, je voudrais rendre un hommage à quelqu'un qui vient de nous quitter, que nous connaissions bien, quelqu'un qui s'était beaucoup investi dans la vie municipale pendant plus de 35 ans, qui était présent chaque jour dans l'action culturelle, avec qui j'avais eu le plaisir de lancer «Besançon, Ville Ouverte aux Jeunes» il y a déjà quelques années, quelqu'un qui s'était fait comme raison de vivre la culture, la culture pour tous. Je veux rendre hommage à Bernard BILLOT qui nous a quittés, vous le savez, discrètement la semaine dernière. Bernard BILLOT était le Directeur de l'Action culturelle, le frère de Roland qui est derrière moi. C'était un collègue, c'était un collaborateur mais c'était aussi et surtout un ami tant nous avons partagé de choses ensemble tout au long de ces années. Nous sommes tous dans la peine et à ce moment je voudrais avoir une pensée chaleureuse pour sa maman, pour Anita son épouse et ses enfants, pour ses frères, pour dire adieu à Bernard, il est dans nos coeurs. Il y a eu une cérémonie très émouvante de ses amis hier soir à La Rodia, un lieu qu'il avait aussi contribué à porter au niveau des services. Je vous propose donc d'observer une minute de silence à la mémoire de Bernard.

Minute de silence.

Ce conseil, vous le savez, est le dernier de cette mandature et je souhaite qu'il soit vraiment à la hauteur. Je veux cependant saluer tout d'abord l'engagement des élus, de tous les élus, de la majorité comme de l'opposition. Nous n'avons pas toujours été d'accord, loin s'en faut. Cependant je pense que nous avons tous le sens de l'intérêt général et c'est ce qui compte. Un certain nombre se retrouveront ici, d'autres non, ça, nous le saurons le 31 mars et que le meilleur gagne ! Je veux donc remercier l'ensemble des élus et vous me permettez de remercier sincèrement aussi l'équipe de la majorité avec laquelle j'ai eu l'honneur de travailler. C'est une équipe solide, soudée et je les remercie pour leur engagement. Un certain nombre d'entre eux parce qu'ils l'ont décidé ainsi, comme d'ailleurs pour les collègues de notre opposition, ne se représenteront pas, je veux avoir une pensée pour eux, des remerciements, je n'en dirai pas plus.

Comme à l'accoutumée, je vais vous tenir informés des dossiers qui sont traités par la Commission d'Indemnisation à l'Amiable du Tramway. A ce jour 132 dossiers ont été indemnisés pour un montant total de 1 945 590 €. Les commerçants, vous le savez, obtiennent leur versement en moyenne trois mois après le dépôt du dossier, donc le dispositif fonctionne et il fonctionnera jusqu'à la fin des travaux pour faire en sorte que les commerçants qui ont été impactés puissent être effectivement dédommagés.

Je veux saluer aussi avec plaisir ce soir le retour parmi nous de Jean-Jacques DEMONET qui a été souffrant mais qui a toujours, même pendant sa maladie, suivi de très très près chaque jour les dossiers municipaux, Jean-Jacques on est heureux de te revoir parmi nous, mon cher ami».